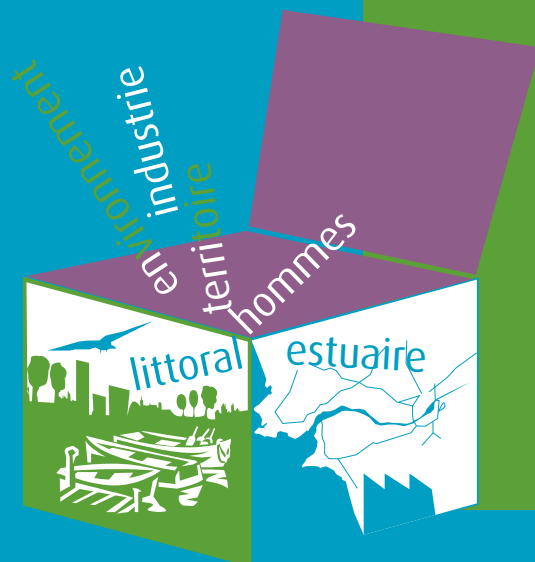
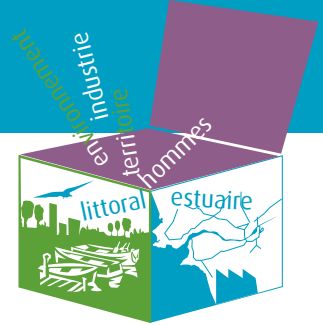




# Concilier développement économique et préservation de l'environnement

Prises de position  
CCI Nantes St-Nazaire





Suivant leur nature, les industries peuvent être des sources potentielles de nuisances ou de risques pour leur environnement. Au delà, elles sont génératrices de valeurs et porteuses d'emploi pour un environnement encore plus large : chacun souhaite les préserver, leur permettre de s'adapter à leur marché et favoriser leur développement. La question d'une coexistence sereine entre une usine, la population et la nature n'est donc pas nouvelle. Mais elle a pris une importance sans cesse croissante : au fil du temps, la sensibilité du public pour cette question se développe, légitimement, et se conjugue éventuellement avec une concurrence spatiale dans les zones naturelles sensibles ou touristiques.

**La Loire-Atlantique, dont le littoral et l'estuaire concentrent à la fois une grande partie de l'activité industrielle et portuaire mais aussi les zones touristiques les plus attrayantes, est particulièrement concernée. C'est de ce contexte que la CCI Nantes-St Nazaire a souhaité réunir des éléments de réflexion.**

Après échanges avec les services de l'Etat, des Collectivités Territoriales, des Associations et des Entreprises de taille et d'activité variées, des éléments de réponse se dessinent :

> **la loi** contient les ingrédients nécessaires à une cohabitation possible entre industries, riverains et milieu naturel. Elle fait porter les exigences essentiellement sur les industriels pour la gestion des situations existantes et, pour le futur, invite les élus à intégrer cette préoccupation dans leurs plans de développement.

> **les collectivités** partagent les objectifs de coexistence et sont des défenseurs vigilants des principes de protection de l'environnement. La gestion des contraintes du court terme et des situations économiques à moyen terme est délicate.

> **la plupart des Associations** sont très sensibles à la question posée et ne sont pas opposées pour autant au développement économique. Leur crédit peut contribuer à des médiations, lorsqu'elles sont nécessaires.

> **les industriels** sont exposés aux positions prises par l'Etat et les Collectivités et il n'est pas rare qu'ils pâtissent de contraintes, ou de délais de décision inopportuns, qui peuvent peser sur leur compétitivité, comme sur leur stratégie à moyen terme. Le principe d'exigence forte en matière de sécurité et d'environnement est largement accepté.



De ce contexte où ne manquent ni les textes législatifs, ni la bonne volonté de la plupart des acteurs, de la connaissance par chacun de la situation des « partenaires » et de sa capacité à l'intégrer - à court et à moyen terme- dépend la qualité des options retenues. C'est donc, en grande partie, une question d'attitude des détenteurs de pouvoirs.

Du côté des industriels, très encadrés, souvent mal connus et mal perçus, il peut être utile de sortir d'une certaine réserve et de mieux faire connaître son activité, son rôle et ses valeurs.

**La CCI Nantes St-Nazaire, à la fois neutre et en liaison avec tous les acteurs, peut utilement contribuer au croisement des points de vue, au rapprochement des acteurs, à la mise en perspective des sujets et, finalement, à l'émergence de synthèses satisfaisantes.**

A l'initiative du Bureau de la CCI Nantes St-Nazaire, cette réflexion a été menée dans le cadre d'un groupe de travail piloté par Jean-Michel Robin, membre élu de la CCI Nantes St-Nazaire. Ce travail a été enrichi par plusieurs entretiens auprès d'industriels, institutionnels, collectivités et associations ; et présenté à la séance de la CCI le 25 juin 2010.

# La Loire-Atlantique, entre développement économique et enjeux environnementaux

Notre territoire a incontestablement une vocation économique et industrielle importante. Vivant, extrêmement riche mais aussi fragile (par son estuaire, le littoral...), notre patrimoine subit aujourd'hui de nombreuses pressions urbaines et économiques. Et pourtant il ne constitue pas une rente inépuisable.

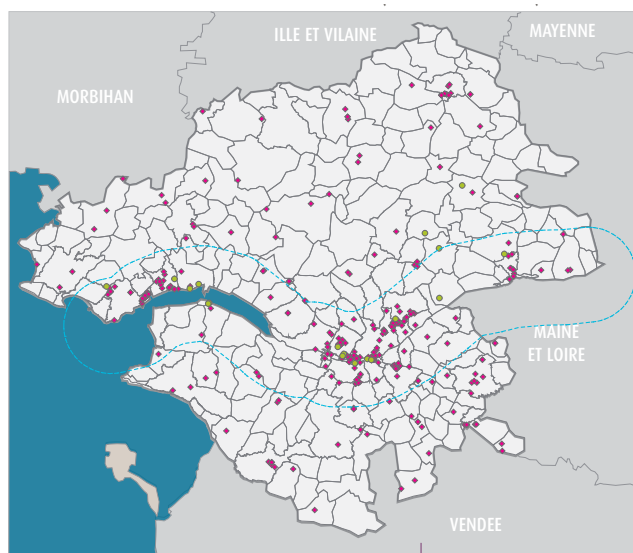
## Quelques éléments de diagnostic :

Des implantations industrielles concentrées le long de l'estuaire de la Loire.

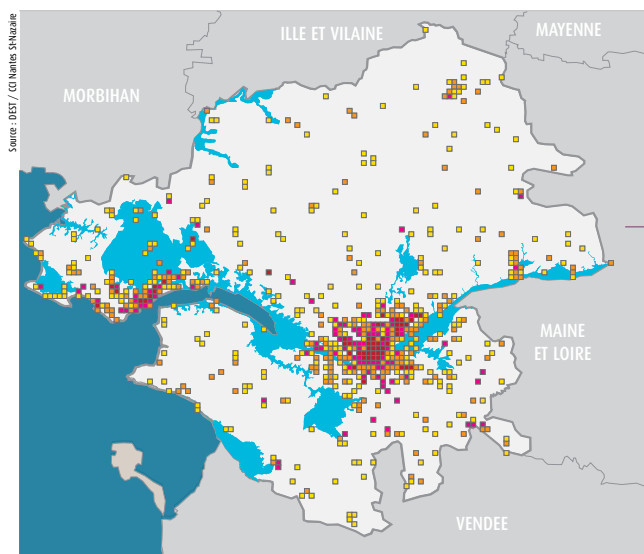
Une surreprésentation des établissements à risque par rapport au total des établissements sur des territoires comme la Communauté de Communes d'Ancenis ou la Carene.

Une concentration d'activités industrielles à proximité de zones à fortes contraintes et protégées.

Une concurrence entre les différents types d'occupation du sol exacerbée sur des secteurs à fortes pressions et de concentration des activités humaines et économiques.

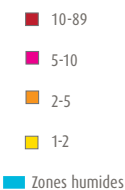


Source : SURE - 2019 / AFDND  
Présentation et rédaction : NECT - Édouard Trépo



### Répartition des établissements industriels de + de 10 salariés en Loire-Atlantique

Nombre d'établissements :



### Localisation des établissements à risque en Loire-Atlantique

- ◆ Etablissements ICPE (soumis à autorisation)
- Etablissements SEVESO
- Zone tampon de 10 km de part et d'autre de la Loire



**Dans ce contexte,** notre territoire semble confronté à deux problématiques spatiales en particulier :

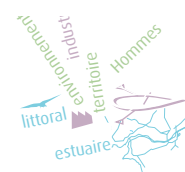
### La présence de zones à forte concentration sur des espaces très urbanisés (agglomérations nantaise et nazairienne) ou sur des espaces sensibles (estuaire).

Sur ces zones, les risques de conflits d'usage sont fréquents, d'autant plus que les entreprises à risque y sont historiquement implantées. Il est donc nécessaire de traiter les questions de renouvellement et de gestion de la situation historique ; et de s'interroger sur les moyens pour maintenir et/ou étendre ces sites.

### Les zones d'expansion urbaine.

Au-delà de l'axe ligérien, de nombreux territoires connaissent une croissance démographique très forte sur des espaces occupés par l'agriculture ou des zones naturelles. Deux problématiques émergent donc :

- > l'anticipation des conflits d'usage vis-à-vis des implantations futures et existantes,
- > la vigilance et l'attention sur les sites existants.



## 6 enjeux identifiés par la CCI



Permettre une cohabitation apaisée entre économie et environnement est possible, notamment grâce aux nombreux outils existants (planification, lois, arbitres, instances...). Pour ce faire, la CCI Nantes St-Nazaire distingue 6 enjeux essentiels :

### 1 **Responsabiliser chaque partie prenante pour faire perdurer les activités dans un contexte environnemental connu et accepté.**

Assurer le respect des intérêts des uns et des autres

### 2 **Intégrer plus de pragmatisme dans l'application de la réglementation sur les risques.**

Mesurer la valeur des contraintes réglementaires (coût/effet)  
Assurer une gestion des nuisances adaptée aux réalités locales

### 3 **Développer une gestion commune et anticipée des risques sur les zones industrielles.**

Mutualiser le dispositif de gestion du risque sur des zones regroupant les principales industries classées : développement d'une culture du risque chez les populations, coopération entre parties prenantes...

### 4 **Renforcer et développer des démarches d'intégration des problématiques « environnement » et « développement économique ».**

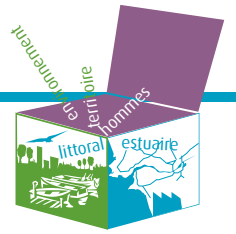
Gestion durable des zones d'activités  
Actions collectives et individuelles pour accompagner les démarches environnementales dans les entreprises

### 5 **Anticiper et planifier le développement du territoire en fléchant les usages et les projets sans bloquer l'évolution du territoire.**

Mobiliser les acteurs économiques sur les documents d'urbanisme (SCOT / PLU)  
Accroître la prise de conscience sur les conflits d'usage et leurs conséquences pour toutes les parties prenantes  
Localiser les zones d'activités en fonction des besoins des entreprises (accessibilité, main d'œuvre, transport...)

### 6 **Promouvoir une gestion durable et optimisée des espaces d'accueil en anticipant dans le temps comme dans l'espace les besoins.**

Gestion cohérente et économe des zones d'activités  
Transition dans l'organisation des usages (zones tampons)  
Anticipation des besoins d'espace



# Nos valeurs

## > Anticipation

- Planifier
- Se tenir informé

## > Pragmatisme

- Responsabiliser
- Faire émerger l'intérêt général

## > Ouverture

- Favoriser les raisonnements globaux
- Généraliser l'esprit des études d'impact sur l'environnement et sur le développement économique

## > Courage

- Prendre ses responsabilités sociétales
- Assumer et valoriser l'entreprise



# La CCI en action

Pour répondre aux enjeux locaux et en s'appuyant sur ces valeurs, la CCI Nantes St-Nazaire s'attache à répondre aux missions de veille, d'information et de coordination.

## Accompagner les entreprises dans le Développement Durable

- Information et conseil auprès des PME et PMI (sécurité / environnement / réglementation).
- Accompagnement des entreprises à la certification ISO 14001 (Programme Resela)
- Soutien des filières durables (exemple : marque Imprim'vert ©).
- Information et communication (événementiel avec tables rondes, témoignages et valorisation d'expériences en matière de Développement Durable...).
- Mise en place de formations « Développement Durable » à destination des dirigeants d'entreprises.
- Soutien aux clubs et associations (exemple : Club Environnement).

## Accompagner les entreprises face à la gestion du risque et des conflits d'usage

- Etablir une veille permanente sur les projets territoriaux des collectivités (à travers les PLU, SCOT, réseaux...) et informer les entreprises concernées.
- Collecter les besoins et attentes des entreprises.
- Porter à l'attention des collectivités et de l'Etat les problèmes et préoccupations communes à l'ensemble des entreprises concernées par les contraintes contenues et liées à un document d'urbanisme (PPRT, PLU...).

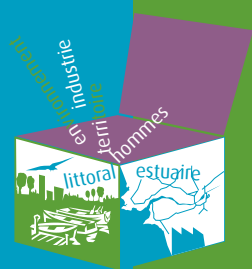
## Valoriser l'image de l'entreprise auprès des populations et des salariés

- Développer et encourager les démarches de communication auprès du public : « Visitez nos entreprises », créer une « journée de l'entreprise », communiquer envers les jeunes et les écoles... Utiliser des relais d'opinion dans les lieux de décisions (conseils municipaux...).

## Attitudes et comportements

- Renforcer le dialogue entre parties prenantes à travers des conventions et chartes (ex. Parc Naturel Régional de Brière, Conseil Général, 3C44, chartes d'orientation commerciale...) pour formaliser des engagements, conduire des actions communes et évaluer leurs portées.

## Contacts



Plus d'informations :

**CCI Direct**  
**02 40 44 60 00**

CCI Nantes St-Nazaire  
Siège social :  
Centre des Salorges - 16 quai Ernest Renaud  
BP 90517  
44105 Nantes Cedex 4

Site web :

**<http://NantesStNazaire.cci.fr>**